SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

Versailles, le 26 avril 2018

Chers Amis voyageurs,

Depuis Avril 2016, la Société des Amis a instauré de nouvelles règles pour l'organisation des voyages pour ses membres, de manière à en améliorer la qualité et la gestion financière.
Les voyages sont toujours organisés par la Société qui en définit le contenu, mais leur mise en œuvre est désormais systématiquement confiée à plusieurs agences de voyages, sous le contrôle de la Société. Je saisis cette occasion pour remercier l'équipe de la Société ainsi que Brigitte Brisset dont l'engagement sur ce sujet est remarquable depuis de nombreuses années.

Cela nous a permis de mettre en place un dispositif existant dans d'autres associations, demandant aux participants du voyage de faire un don lors de leur inscription, le prix du voyage étant par ailleurs directement réglé à l'agence.

C'est ainsi que grâce à vous et les nombreux beaux voyages : en Avignon, à Salzbourg, dans le Latium, en Ecosse, en Sicile, à Aix-en-Provence, en Hongrie, dans le Bourbonnais, à Heidelberg, et à venir à Parme, à Arles et au Pays de Galles, ... une enveloppe pour le « Mécénat des Voyages des Amis » a été constituée, représentant à ce jour 42 410 euros !
La vocation de ces dons est de contribuer à soutenir l'action de la Société et je souhaite qu'ils permettent de compléter les financements recherchés, par exemple pour les projets de mécénat collectif, ainsi que pour les projets retenus pour les Jeunes Amis. Ces derniers étant encore trop peu nombreux pour que les dons inclus dans leurs adhésions permettent de boucler un budget, mais ces projets sont très importants pour permettre l'émergence des générations d'Amis de demain.

Pour vous remercier et souligner l'importance pour la Société et le château des dons faits dans le contexte des voyages des Amis, le conseil d'administration de la Société a validé le principe d'en affecter une somme importante à un projet de mécénat emblématique : la restauration du « traîneau aux jeux chinois » de la galerie des Carrosses, pour un budget de 21 000 euros.
Les sommes reçues à ce jour permettent aussi de boucler les financements requis pour la restauration du terme de Cérès (4 925 euros sur un budget de 12 000 euros) et pour la restauration du tableau de la Galerie du Grand Trianon (3 214 euros sur un budget de 25 000 euros).
Il en sera fait mention dans le grand livre du mécénat !

Vous remerciant personnellement de votre fidélité et du soutien que vous apportez à votre Société en participant aux voyages, je vous prie de croire, chers Amis, à l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Thierry Ortmans

Société des Amis de Versailles - Château de Versailles RP 834 - 78008 VERSAILLES CEDEX
Tél. : 33 (0)1 30 83 75 48 • Fax : 33 (0)1 30 83 75 19 • contact@amisdeversailles.com
Site Internet : www.amisdeversailles.com

Association loi 1901, créée en 1907, reconnue d'utilité publique en 1913